

Unité nationale

Jean Lesage, depuis 1962, nous pouvons dire que cette lacune, nous l'avons corrigée et d'ailleurs dans les années précédant 1962, nous n'étions pas la seule population au Canada à avoir joui fort peu d'un ministère de l'Éducation. D'autres provinces, dont je ne donnerai pas les noms, étaient dans la même situation. Maintenant la réalité des années 1967, 1968 et 1969 démontre qu'au Québec, au Canada, les Canadiens français sont aussi bien instruits, les Canadiens français possèdent autant de bagage scientifique, technologique que les anglophones de ce pays. Et à ce moment, il ne faut donc pas que les anglophones acceptent un bilinguisme institutionnel, il ne faut pas qu'ils acceptent qu'il n'y ait que 27 p. 100 de francophones dans la Fonction publique, mais il faut qu'ils acceptent que le fait français dans ce pays n'est pas qu'une réalité québécoise, mais une réalité canadienne.

● (2200)

Il faut que les francophones soient reconnus non seulement dans les institutions gouvernementales mais aussi à la Banque Royale. Il faut qu'ils acceptent qu'entre un MBA de 40 ans, anglophone ou francophone, le fait qu'il y a de la place dans les projets de pipe-lines, dans les projets de Calgary, dans ceux d'Edmonton ou de Toronto. Il faut que les députés, d'un côté ou de l'autre de la Chambre, ne fassent pas fière figure en défendant des principes nobles mais il faut aussi, comme le disait le premier ministre, qu'ils aillent vendre leurs convictions chez eux, dans leurs propres circonscriptions, qu'ils aillent faire face à la musique, et cela je pense qu'il y en a trop peu ou que c'est avec trop de tiédeur qu'on le fait. Et cela, monsieur le président, je pense que c'est inacceptable. Il est vrai que l'unité du pays est nécessaire.

L'indépendance du Québec serait aussi néfaste pour les Canadiens anglophones que pour les Canadiens francophones. Les deux provinces qui, à mon avis, dans ce pays, ont le moins les moyens de se séparer sont le Québec et l'Ontario. A elles deux, ces provinces produisent 75 p. 100 des biens manufacturés dans ce pays, et nous obligeons, dans le cas du Québec, le reste des provinces à acheter nos biens manufacturés à 10 p. 100 plus cher qu'elles pourraient se les procurer ailleurs. L'Ontario oblige le reste du pays à acheter ses biens manufacturés à 7.5 p. 100 plus cher qu'il pourrait se les procurer ailleurs. Si les gens d'un côté veulent dire que la cause de l'indépendance, de l'insatisfaction québécoise en est une économique, si d'un autre côté on dit que le bilinguisme a été mal appliqué, que dans ses modalités il était inacceptable, que nous devrions charger un comité de vider la question, je dis, monsieur le président, que si, depuis l'arrivée de Pierre Elliott Trudeau, qui est le Canadien qui décrit le mieux possible la situation canadienne, les gens de l'autre côté n'ont pas compris encore le vrai problème au Canada, je pense que c'est de la pure foutaise que d'établir des comités mixtes du Sénat et de la Chambre des communes.

Je m'associe à 100 p. 100 à la proposition de mon collègue de Portneuf (M. Bussièrès) à l'effet de former une espèce de constituante, formée de gens qui viendraient de tous les partis politiques de la Chambre, de tous les partis politiques des législatures provinciales, qui serait également composée de divers représentants des municipalités, du milieu des syndicats, de celui des universités et des affaires. Je pense qu'un tel groupe aurait les avantages suivants: D'une part, il tuerait dans l'œuf toute partisanerie que nous pourrions retrouver, que

[M. Loïselle (Chambly)]

nous retrouvons d'ailleurs depuis le débat de cet après-midi à la Chambre. Il aurait également l'avantage de faire participer vraiment la population dans un tel débat public.

Je défie 20 p. 100 des députés de me dire ce que vaut un point d'impôt dans chacune des provinces. Les gens veulent un changement. Tout le monde est en désaccord avec le *statu quo*. Certains ont adopté la recette facile qui vient à l'esprit de tout le monde: la décentralisation. Mais, mes pauvres amis, si nous décentralisons au même rythme que le demande le Parti Québécois dans le Québec, ce serait nous plonger dans le problème. Pour les cinq provinces qui sont en bas de la moyenne nationale, ce serait justement, si nous acceptions cette formule facile, aller à l'encontre du principe même du fédéralisme canadien qui est celui de combattre les inégalités régionales. Cette solution facile de décentralisation, monsieur le président, il n'y en a pourtant aucun qui la définit avec exactitude. Il n'y a pas personne, certains parlent de la Société centrale d'hypothèques et de logement, d'autres parlent d'immigration, mais cela varie de province en province et varie parfois même d'un homme qui change de lieu géographique. Moi, je dis que la vraie solution, monsieur le président, c'est de réunir un groupe d'hommes qui chercheront, qui d'abord analyseront la recette actuelle du fédéralisme, qui analyseront chacune des déclarations du plus grand Canadien en matière constitutionnelle, Pierre Elliott-Trudeau, depuis qu'il est ministre de la Justice en 1966.

Ils verront, et je parle à ce moment-ci pour les Québécois, qu'il faut faire une nuance entre les francophones de ce pays, le gouvernement qui représente vraiment les francophones et l'importance que l'on doit donner au gouvernement du Québec. Je crois que si nous avons des Canadiens francophones, qu'ils soient Québécois ou autres, qui jouent un rôle plein et entier à la Chambre, il n'y a aucun gouvernement provincial qui, à juste titre, peut se dire être le seul représentant d'une minorité quelle qu'elle soit au Canada ou d'une majorité. Je pense que les gouvernements provinciaux, et tant et aussi longtemps, monsieur le président, qu'on n'apportera pas des précisions dans le vocabulaire, nous aurons cette tendance à dire, comme certains anciens collègues ou certains anciens ministres provinciaux qui se faisaient les défenseurs de cette théorie, que le gouvernement du Québec devait défendre les francophones de tout le pays. Eh bien, moi, ceux-là je leur dis: Vous êtes tombés dans le panneau. Depuis 1970, ou même 1966, au gouvernement du Québec et même maintenant Peter Lougheed a pris cette grippe.

Lorsque le gouvernement fédéral administre une compétence qui ne rencontre pas leur pensée, au lieu de critiquer le gouvernement fédéral on dit: On va t'enlever ta compétence et on va l'amener chez nous! C'est un peu comme dans une compagnie où il y a quatre associés, où tous les quatre ont mis le même capital de fonds. Ils ont pris quatre responsabilités différentes au début de l'opération, et lorsqu'on en voit un qui est un peu plus lent que les autres à agir on lui dit: Écoute, tu as les mêmes privilèges que nous, mais on te ramasse les responsabilités. On accable les trois autres et tout le monde devient moins efficace.

La solution, monsieur le président, c'est d'une part de réunir ces gens-là, de les aviser qu'au Canada il y a des droits qui sont non-négociables. Il y a, comme première solution, l'introduction dans la nouvelle constitution du Canada de la loi des